

Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?

- En moyenne, 38 % des individus d'un groupe d'âge arrivent au terme de leurs études universitaires dans les 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables.
- Les taux d'obtention d'un diplôme ne représentent pas plus de 10 % au Luxembourg, mais ils sont égaux ou supérieurs à 45 % en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal et en République slovaque.
- Dans l'ensemble, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes parmi les diplômés de l'enseignement universitaire : leur taux d'obtention d'un diplôme s'établit à 46 %, contre 30 % chez les hommes.

Description

Les taux d'obtention d'un diplôme du supérieur sont un indicateur du rythme auquel les pays produisent des connaissances de haut niveau. Les pays qui affichent des taux de diplômés d'études supérieures élevés sont également ceux qui ont le plus de chances de se doter ou de conserver une population active hautement qualifiée. Dans l'enseignement supérieur (dont la structure et les caractéristiques varient beaucoup selon les pays), les taux de diplômés dépendent à la fois du degré d'accès aux formations du supérieur et de la demande de personnel hautement qualifié sur le marché du travail.

Résultats

Les taux d'obtention d'un diplôme sont très variables d'un pays à l'autre. Au Luxembourg, 10 % ou moins des jeunes obtiennent un diplôme d'études de niveau universitaire (formation du supérieur de type A); en revanche, ces diplômés sont au moins 45 % en Australie, au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal et en République slovaque (toutefois, les taux de certains pays qui accueillent un nombre plus élevé d'étudiants en mobilité internationale, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sont artificiellement gonflés du fait de la présence même de ces étudiants. Pour en savoir plus, voir le tableau A3.3 dans *Regards sur l'éducation 2010*).

Les disparités dans les taux d'obtention d'un diplôme sont encore plus marquées entre les hommes et les femmes. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à obtenir des diplômes de niveau universitaire que les hommes (46 % contre 30 %). L'écart entre les sexes représente au moins 25 points de pourcentage en Finlande, en Pologne et en République slovaque et dépasse les 40 points de pourcentage en Islande. En Allemagne, au Luxembourg, au Mexique, en Suisse et en Turquie, les taux masculins et féminins sont plus comparables. Au Japon, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les diplômés de l'enseignement universitaire.

Pour les 26 pays de l'OCDE disposant de données comparables, près de 10 % des jeunes sont diplômés de formations supérieures à finalité professionnelle (supérieures de type B). Les taux d'obtention d'un diplôme sont élevés – supérieurs à 20 % de l'effectif de jeunes – dans quelques pays de l'OCDE seulement, surtout au Canada, en Irlande, au Japon, en Nouvelle-Zélande et en Slovaquie. Au niveau le plus élevé de l'enseignement supérieur, environ 1.4 % des jeunes obtiennent des diplômes de formation à la recherche de haut niveau dans la zone OCDE. Cette proportion

dépasse les 2 % en Allemagne, en Finlande, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse (voir le tableau A3.3 dans l'édition 2010 de *Regards sur l'éducation*).

Tendances

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux d'obtention d'un diplôme d'études de niveau universitaire ont augmenté de 21 points de pourcentage au cours des 13 dernières années, et une progression – souvent tout à fait sensible – s'observe dans pratiquement chaque pays pour lequel des données sont disponibles. Au Danemark, en Espagne, en Norvège et en Nouvelle-Zélande, les taux ont progressé davantage entre 1995 et 2000 qu'entre 2000 et 2008. En Nouvelle-Zélande, ce taux a même diminué depuis 2000, essentiellement à cause des variations des flux d'entrée et de sortie d'étudiants en mobilité internationale. Les progressions les plus marquées entre 2000 et 2008 s'observent en République tchèque et en Suisse, où les taux ont presque triplé. En Suisse, cette augmentation est liée à la création de nouvelles facultés de sciences appliquées. Une progression notable est également visible en Islande, en Italie, au Portugal et en Turquie.

Définitions

Les données relatives à l'année universitaire 2007-08 sont fondées sur l'exercice UOE de collecte de statistiques de l'éducation, auquel l'OCDE procède chaque année. Les diplômés du supérieur sont ceux qui obtiennent un diplôme universitaire, un diplôme ou titre professionnel ou encore un diplôme de recherche de haut niveau de type doctorat. Les taux nets d'obtention d'un diplôme représentent le pourcentage estimé d'un groupe d'âge qui achève des études supérieures (à ne pas confondre avec les taux d'achèvement qui représentent la proportion de personnes déjà scolarisées dans l'enseignement supérieur qui vont au terme de leur formation par opposition à la proportion de celles qui abandonnent leurs études – voir page 22). Les données présentées ici portent uniquement sur les personnes diplômées pour la première fois.

Informations sur les données concernant Israël :

<http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2010 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux d'obtention d'un diplôme, selon le sexe.
- La répartition des diplômés, selon le domaine d'études.
- Le pourcentage de diplômés suivant le Processus de Bologne.

Autres publications de l'OCDE

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur (revue).

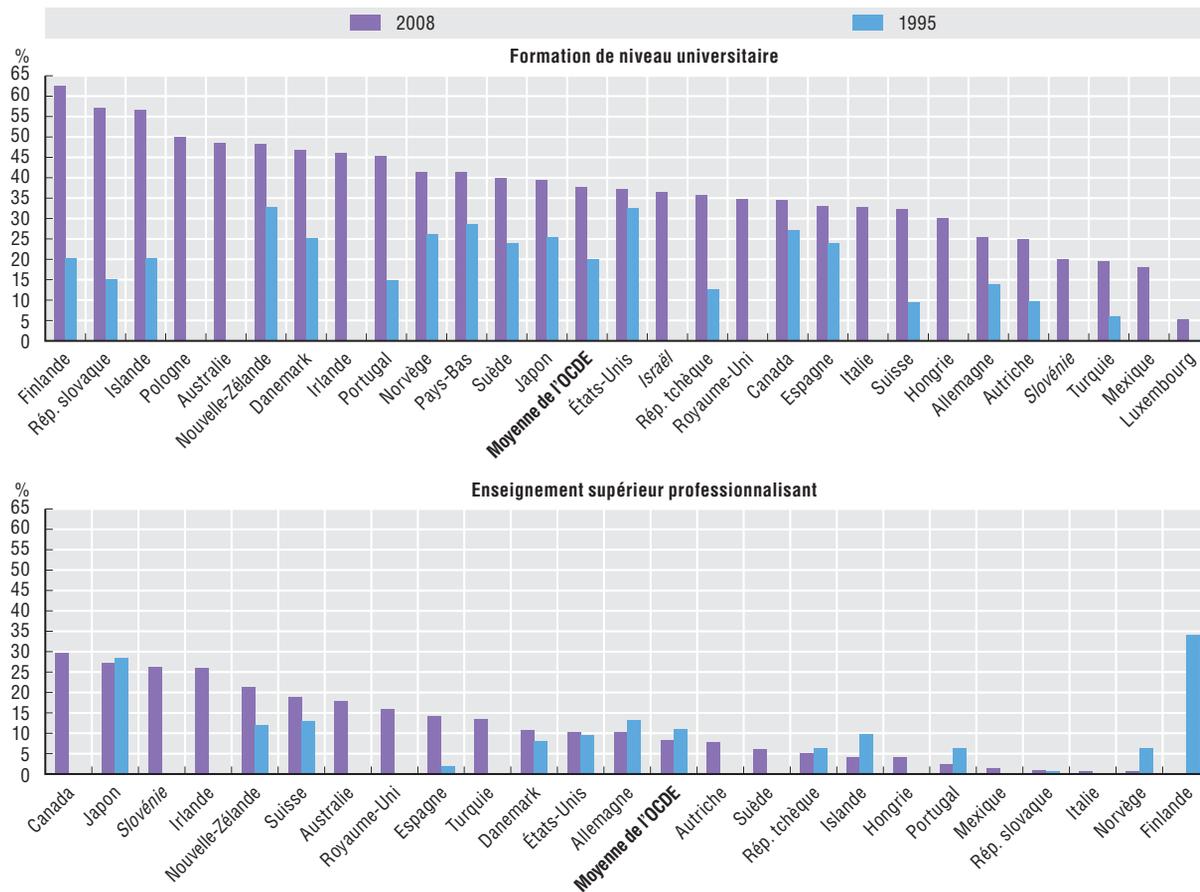
Examens de l'enseignement supérieur de l'OCDE (série d'examens nationaux).

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?

Graphique 1.7. **Taux d'obtention d'un diplôme sanctionnant une formation de niveau supérieur (1995, 2008)**

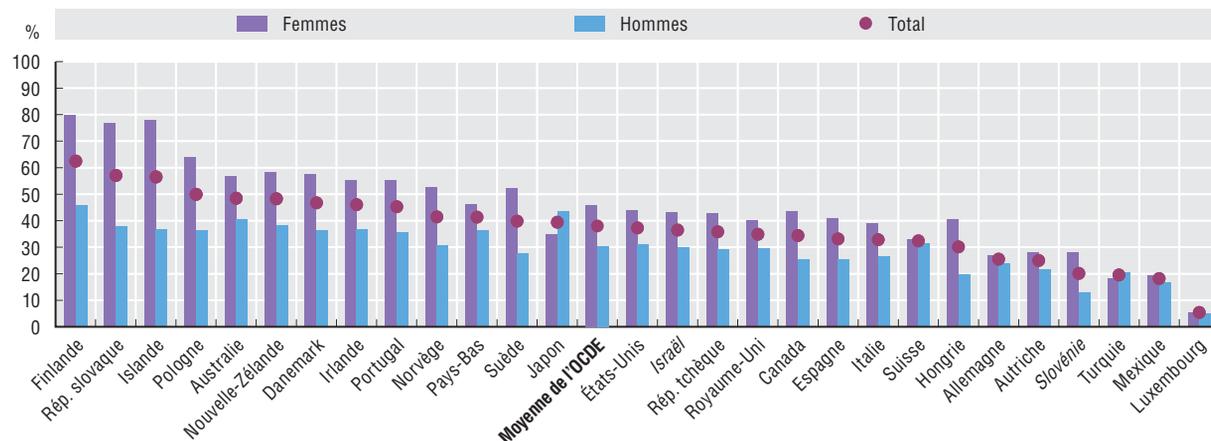
Ces graphiques mettent en évidence la progression – ou non – du pourcentage de jeunes qui obtiennent pour la première fois un diplôme sanctionnant une formation de niveau universitaire et de l'enseignement supérieur professionnalisant.



Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010*, tableau A3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>.

Graphique 1.8. **Taux d'obtention d'un diplôme sanctionnant une formation de niveau universitaire, selon le sexe, 2008**

Ce graphique met en évidence le pourcentage d'hommes et de femmes qui obtiennent pour la première fois un diplôme sanctionnant une formation de niveau universitaire.



Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010*, tableau A3.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>.



Extrait de :
Highlights from Education at a Glance 2010

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2010-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ? », dans *Highlights from Education at a Glance 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2010-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.